

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

8 May 1987

Doc. 5743

MOTION FOR A RESOLUTION

on the inclusion of a "European studies" option
in the international baccalaureate¹

presented by Mr FOURRÉ and others

The Assembly,

1. Noting that the united Europe which today we are working to achieve will tomorrow be taken for granted;
2. Considering that, throughout Europe, allegiance to traditional teaching methods is still strong and that most teachers are reluctant to give due recognition to the European dimension as such, which they all too often see merely as an extension of national reality;
3. Believing it essential to give increasing numbers of young Europeans a deeper understanding of their roots and the realities of their common civilisation, so that as adults they will be better equipped for the hard reappraisals that will accompany the creation of true European union;
4. Emphasising also the usefulness of teaching the facts of European life to non-European pupils, many of whom have a blurred vision of the Old Continent and the richness and variety of its cultures;
5. Noting with interest that the inclusion of a "European studies" option in the international baccalaureate, with the emphasis on immediately topical matters, would have the advantage of engendering a very practical-minded approach to the disciplines taught;
6. Considering that such a move would help to focus attention on the fact that the nations of Europe are irreversibly interdependent and wish profoundly to live in harmony,
7. Strongly advocates the inclusion of a "European studies" option in the international baccalaureate, as a means of keeping abreast of

1. Referred to the Committee on Culture and Education: Reference No. 1572 (Standing Committee, 1 July 1987).

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

8 mai 1987

Doc. 5743

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

relative à la création d'une option
«Etudes européennes» au baccalauréat international¹

présentée par M. FOURRÉ
et plusieurs de ses collègues

L'Assemblée,

1. Constatant que l'Europe en gestation est la réalité d'aujourd'hui, que l'Europe unifiée est l'évidence de demain;
2. Considérant que, dans les pays d'Europe, les méthodes d'enseignement sont pourtant souvent restées figées dans leurs traditions, que la plupart des cours dispensés hésitent encore souvent à prendre en compte la dimension européenne en tant que telle, la considérant trop souvent comme un simple prolongement des réalités nationales;
3. Estimant fondamental de pouvoir donner à un nombre de plus en plus important de jeunes Européens une formation approfondie sur les racines et les réalités de leur civilisation commune, leur permettant d'accepter plus facilement, à l'âge adulte, les évolutions parfois douloureuses que nécessitera la création d'une véritable union européenne;
4. Notant également l'intérêt que présenterait un enseignement sur la réalité européenne pour des élèves non européens, qui ont trop souvent une vision floue du vieux continent, de la richesse et de la variété de ses cultures;
5. Notant avec intérêt que l'institution d'une option «Etudes européennes» au baccalauréat international aurait l'avantage, parce qu'elle se fonderait sur une étude de l'actualité immédiate, de permettre une approche très concrète des disciplines enseignées;
6. Estimant que cette initiative contribuerait à ancrer dans les esprits l'interdépendance irréversible des nations d'Europe et leur désir profond de vivre ensemble,
7. Se prononce fermement pour la création d'une option «Etudes européennes» au baccalauréat international, qui correspondrait tout à la fois

1. Renvoyé à la commission de la culture et de l'éducation: Renvoi n° 1572 (Commission Permanente, 1^{er} juillet 1987).

the times and meeting the expectations of large numbers of young people, for whom the European identity is an immediately perceptible reality ;

8. Instructs its Committee on Culture and Education to make a study of this question.

aux mouvements du temps et aux demandes de très nombreux jeunes pour qui la spécificité européenne constitue une réalité immédiatement perceptible ;

8. Charge sa commission de la culture et de l'éducation de procéder à une étude sur cette question.

Signed: *Signé:*

Fourré, Nuñez, Ahrens, M. A. Martinez, Adriaenssens, Stoffelen, Caro, Morf, Dejardin, Oehler, Atasever,
Chenard